

# COMMISSION PROPRETE

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### DU MERCREDI 3/05/2023 A 18H

**Présents :** Bertrand PINET, Nelly PERRET, Henri FERNANDEZ, Marc LAUPIES, Gérard REYNAUD, Jean-Pierre DEVIGON, Catherine SIBELLA, André CUERQ, Thierry BAUCLIN, Jean-Claude REVERCHON, Stéphane YANA, Marc CHAREYRON

**Animateurs de la réunion :**

- Virginie FOURNEYRON, Adjointe à la Voirie et à la Propreté
- Gérard Reynaud

**Secrétaire de séance :** André CUERQ

---

#### **00 – Un nouvel arrivant**

Les présents à cette réunion saluent son arrivée à un moment où le nombre de participants aux réunions de la commission propreté se réduit (11 participants contre une vingtaine avant l'épidémie de Covid).

#### **01 – Collecte des sapins**

Mme Fourneyron déclare que cette collecte s'est plutôt bien passée (pas de feu). Elle n'a pas encore de retour des services de la ville sur le volume collecté. G. Raynaud rappelle que le traitement d'un sapin déposé sur une zone de collecte organisé coûte 0,50 € alors que ce même traitement coûte à la collectivité, en cas de dépôt sauvage, 5 €

#### **02 – Poubelles**

Une nouvelle déambulation organisée pour identifier, une nouvelle fois, la bonne ou mauvaise gestion (sortie, rentrée, présentation) a eu lieu en compagnie de Mme Revol (agent de la métropole non assermenté) ; ce fait limite son efficacité (constat et amende). Mme Fourneyron rappelle que la collecte des poubelles (grises = tout venant) a lieu chaque Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi et des poubelles de tri (couvercle jaune) chaque Mardi et Vendredi. Peu à peu se met en place un service payant dédié aux poubelles des restaurateurs payable par les utilisateurs !

#### **03 – Ramassage de mégots**

La dernière opération a été écourtée en raison d'une manifestation !

#### **04 – Charte Cendriers d’Or**

Elle a été allégée. Il n’y aura pas de cérémonie en mairie comme lors des précédentes opérations mais à la suite de la décision du jury (fin septembre) la promotion des lauréats (Or, Argent, Bronze) fera l’objet d’un article de presse !

#### **05 – Charte entreprises et commerces**

G. Reynaud rappelle, que la pression est maintenue sur les entreprises et commerces pour que ces établissements mettent des cendriers à la disposition de leurs salariés et ou clients qui fument devant leurs locaux. S’assurer de l’envoi du document aux établissements avant une action pour les sensibiliser.

#### **06 – Nettoyage de la voirie**

Suite à des remarques Mme Fourneyron rappelle que le taux d’absentéisme est de l’ordre de 40 à 50% ! Des recrutements sont en cours.

#### **07 – Composteurs de proximité**

Certains sont déjà installés (7ème arrondissement, bas des pentes de la Croix Rousse). Ce sont des petits bacs qui permettent de déposer des déchets alimentaires (épluchures, reste de repas...). Ils seront vidés 2 fois par semaine en été et 1 fois par semaine en hiver. Des sacs kraft et des seaux seront remis par la métropole aux habitants des quartiers.

#### **08 – Enfouissement des silos recueillant des bouteilles**

Dorénavant, ils ne seront plus enfouis !

#### **09 - Visite de la centrale de traitement des déchets de Saint Fons**

Une visite serait souhaitable !

#### **10 – Tags**

Le service de nettoyage des tags subi une surcharge de travail actuellement à cause des manifestations et des dégradations à répétition. Le service Façade Nette traite les contractants en priorité.

#### **11 - Interventions des présents sur la propreté de l’arrondissement**

«... suggestion d’un participant : Mr le Maire du 6<sup>e</sup> P. Blache pourrait prendre contact avec L. Wauquiez pour faire pression sur la ville et la métropole concernant la propreté et... le reste »

« Un participant n’est pas favorable à l’installation des composteurs de proximité... »

Mr Hernandez fait la distribution aux participants d’un feuillet qui retrace une partie des dysfonctionnements relatifs au traitement des ordures... qu’il a constaté ! »

## 12 – Point conseil :

Mr Reynaud rappelle qu'il existe un point conseil à la mairie d'arrondissement qui permet de régler ou de transmettre rapidement les informations données par les usagers aux services concernés (propreté, voirie, sécurité...).

La séance est levée vers 20h

### Prochaine commission propreté **mercredi 3 mai à 18h** – grande salle des beaux-arts

Contacts utiles :

- **Point conseil Mairie** : ouvert au public, sans rendez-vous et téléphoniquement (04.72.83.15.38) aux horaires suivants :
  - o Le lundi de 08 h 45 à 16 h 45
  - o Du mardi au vendredi de 08 h 45 à 12 h.

En dehors de ces horaires, ou en cas d'impossibilité de vous déplacer en mairie, il peut également être contacté par email : [gu.mairie6@mairie-lyon.fr](mailto:gu.mairie6@mairie-lyon.fr) : pour signaler anomalies sur voie publique, dépôts sauvages, véhicules mal stationnés, etc...

- **Police municipale** : 04 72 10 39 00 jusqu'à 20h. Au-delà, composer le 17 : pour interventions urgentes de sécurité

Camille ANNEQUIN, assistante de Virginie FOURNEYRON : 04 72 83 15 33 – [camille.annequin@mairie-lyon.fr](mailto:camille.annequin@mairie-lyon.fr)